



Non reconnaissance de la maladie professionnelle de mon employeur

Par racht0, le 18/03/2013 à 14:58

bonjour

Après demande de maladie professionnelle de mon médecin traitant et visite chez un médecin expert et accord du comité de réforme pour la maladie professionnelle mon employeur refuse cette décision et me dit qu'il n'y a pas de causalité entre les travaux que j'ai effectués et les pathologies dont je suis victime. Je travaille aux espaces verts de ma commune et ma maladie est (psh bilatérale des épaules suivies d'une opération épaule droite et au mois de mai 2013 je me fais opérer de l'épaule gauche. Quelle est mon recours à qui m'adresserai pour avoir gain de cause et quelles sont les démarches à suivre merci